BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

DATE DE PUBLICATION : 17 novembre 2026

La directrice des services aux Particuliers

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Services à l'économie et du Réseau le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Hervé GONSARD le 2 juin 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M^me^ Hélène TANGUY le 10 juin 2024 ;

Délégation permanente est donnée à M^me^ France PICATTO, chef du service Gestionnaire des Fichiers d'incidents de paiement (SGFIP) et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^me^ Florie GOAZIOU CESARD, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du SGFIP dans la limite de 25 000 euros (HT), à l'exception des nominations aux fonctions d'adjoint du chef du service.

Fait à Paris, le 2 novembre 2026

Hélène TANGUY